Ministère de la Culture

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE

pour les structures culturelles

La structure culturelle **LUXEMBOURG JAZZ ORCHESTRA a.s.b.l.**

ayant son siège social à l'adresse **20 rue Fräschepéilchen, L-5421 Erpeldange**

enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro **F1653**

(à biffer si non applicable), représentée par **MM. Ernie HAMMES et Laurent PIERRE**

actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures culturelles publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom: Ernie HAMMES

Fonction: président

Date: 29.04.2025

Cachet:

LJO

Luxembourg Jazz Orchestra

Nom: Laurent PIERRE

Fonction: trésorier

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture